

Objet : Service général de l'Inspection – Attributions des membres du Service de l'Inspection de l'Enseignement spécialisé.

Documents à compléter par les chefs d'établissement et à transmettre.

Réseau : TOUS

Niveau et services : Fondamental et Secondaire spécialisé.

Période : à partir du 1^{er} septembre 2009.

- A Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement spécialisé subventionné par la Communauté française ;
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement spécialisé organisé ou subventionné par la Communauté française.
- Au Directeur du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française ;
- Au Directeur du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française.

Pour information :

- Aux membres du Service d'Inspection;
- Aux membres du Service de Vérification;
- Aux Organisations syndicales;
- Aux Associations de parents.

<u>Circulaire</u>	Informative	Administrative	Projet
<u>Autorité</u>	A.G.E.R.S.	<u>Signataire</u>	Jean-Pierre HUBIN
<u>Emetteur</u>	Service de l'Inspection de l'Enseignement spécialisé.		
<u>Destinataire</u>	(voir liste ci-dessus)		
<u>Contact</u>	www.enseignement.be		
<u>Nombre de pages</u>	13		

Vous trouverez ci-dessous les informations relatives à l'organisation du Service de l'Inspection de l'enseignement spécialisé.

La présente circulaire entre en application au 1^{er} septembre 2009.

Madame, Monsieur,

En application de l'article 6 du décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française et des Cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et au statut des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des Conseillers pédagogiques, la présente circulaire, que j'ai l'honneur de vous faire parvenir, explique l'organisation du Service de l'Inspection de l'enseignement spécialisé, définit les attributions des membres du Service par ressort géographique et rappelle les modèles de documents à remplir et transmettre.

Je vous en souhaite bonne réception.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN.

**Objet : Organisation du service de l'inspection de l'enseignement spécialisé.
Année scolaire 2009-2010**

**I. LISTE DES MEMBRES DE L'INSPECTION DE L'ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ :
ATTRIBUTIONS - RESSORT GÉOGRAPHIQUE :**

1. Inspecteur coordonnateur :

Coordination pédagogique et administrative de l'inspection de l'enseignement spécialisé maternel, primaire et secondaire.

Monsieur CAUSSIN André
Rue Adolphe Lavallée, 1
1F125 bis
1080 BRUXELLES
E-mail : andré.caussin@cfwb.be

Secrétariat : Madame DELCHAMBRE Karin
☎ 02/690.80.81 - 📠 02/690.80.92
E-mail : karin.delchambre@cfwb.be

2. Inspection de l'enseignement maternel et primaire spécialisé (à l'exception des cours de religion et de morale) :

Monsieur GASPAR Maurice
Rue de Clémodeau, 15
4550 NANDRIN
☎ 085/51.16.04 - 📠 085/51.16.04
E-mail : maurice.gaspar@cfwb.be

Province de Liège
Province de Luxembourg

Madame REUBRECHT Françoise
Avenue Victor Rousseau, 17
1190 FOREST
☎ 02/344.66.43 - 📠 02/344.66.43
E-mail : françoise.reubrecht@cfwb.be

Région Bruxelles-capitale
Province de Namur

Madame VANDECASTEELE Geneviève
Vilvoordelaan, 87 Bte 4
1930 ZAVENTEM
☎ 02/721.12.61 - 📠 02/721.12.61
E-mail : genevieve.vandecasteele@cfwb.be

Province de Brabant wallon
Province de Hainaut

3. **Inspection de l'enseignement spécialisé secondaire** (à l'exception des cours de religion et de morale) :

Monsieur BOUSMAN Henri
Rue Charles Heuze, 67/9
5060 AUVELAIS
☎ 071/61.18.24 - 📠 071/61.18.24
E-mail : henri.bousman@cfwb.be

Langue maternelle, histoire, actualité
Classes à pédagogie adaptée pour élèves
aphasiques-dysphasiques

Monsieur CAUSSIN André
Rue des Crêtes, 36
5170 PROFONDEVILLE
☎ 081/41.16.90 - 📠 081/41.16.90
E-mail : andré.caussin@cfwb.be

Sciences, géographie
Mathématiques (inspection dans le cadre
de la mission prévue par le décret du
08/03/2007, art., art 6, §3)

Madame LORENT Yasmine
Boulevard de l'Enseignement, 7
5600 PHILIPPEVILLE
☎ 071/66.78.07
E-mail : yasmine.lorent@cfwb.be

Enseignement de forme 1
Classes à pédagogie adaptée pour élèves
avec autisme
Classes à pédagogie adaptée pour élèves
polyhandicapés
Enseignement des formes 2, 3 et 4 :
éducation sociale, langues germaniques,
informatique ainsi que les cours techniques
et de pratique professionnelle du secteur
ECONOMIE

Monsieur MERKELBACH Maurice
Rue de la Costale, 64 A
4300 WAREMME
☎ 019/54.42.20 - 📠 019/54.42.20
GSM : 0477/56.50.60
E-mail : m.merkelbach@skynet.be

Cours techniques et de pratique
professionnelle relevant des secteurs :
CONSTRUCTION
AGRONOMIE

Monsieur FENAILLE Pierre
Rue de Page, 2
4219 MEEFFE
☎ 081/85.64.57 - 📠 081/85.64.57
GSM : 0497/809680
E-mail : pierre.fenaille@cfwb.be

Cours techniques et de pratique
professionnelle relevant du secteur :
INDUSTRIE
+
Mathématiques (inspection dans le cadre
de la mission prévue par le décret du
08/03/2007, art ,, art 6, §1, 1° et 2°)

Monsieur RORIVE Xavier
Grandrieu, 44
7911 FRASNES-LEZ-BUISSENAL
☎ 069/86.66.64 - 📠
GSM : 0486/294996
E-mail : xavier.rorive@cfwb.be

Cours techniques et de pratique
professionnelle relevant des secteurs :
SERVICES AUX PERSONNES
HOTELLERIE-ALIMENTATION
HABILLEMENT

Monsieur BOUCHEZ Robert
Boulevard Kennedy, 69-21
7000 MONS
☎ 065/34.69.18
GSM : 0478/229468
E-mail : robert.bouchez@cfwb.be

Éducation plastique
Éducation musicale
+
Cours techniques et de pratique
professionnelle relevant du secteur :
ARTS APPLIQUES

Madame VETS Agnès
Rue du Chêne, 5
1400 NIVELLES
GSM : 0479/21.85.21 - ☎ 067/21.98.45
E-mail : agnes.vets@cfwb.be

Éducation physique

4. Inspection de l'enseignement spécialisé - autres fonctions :

Monsieur DE VREESE Jean-Claude
Rue du Pont Spilet, 19
1470 GENAPPE
☎ 010/61.46.83 - ☎ 010/61.46.83
GSM : 0479/696212
E-mail : jean-claude.devreese@cfwb.be

Personnel paramédical
Personnel psychologique

Monsieur BERTRANG Julien
Pré Mathy, 15
4910 POLLEUR
☎ 087/22.73.28
E-mail : julien.bertrang@swing.be

Personnel auxiliaire d'éducation
Personnel social

II. MODELES DES DOCUMENTS A COMPLETER ET A TRANSMETTRE.

1. Document à transmettre **par courrier postal dès le début de l'année scolaire** :

Formule I pour tous les inspecteurs.

2. Document(s) à transmettre **uniquement à la demande de l'inspecteur/trice** :

2.1. Enseignement fondamental spécialisé :

- pour le personnel enseignant :
formule II
formule III
- pour le personnel paramédical et psychologique :
formule VI
- pour le personnel auxiliaire d'éducation et social:
formule VII

2.2. Enseignement secondaire spécialisé :

- pour le personnel enseignant:
formule IV
formule V
- pour le personnel paramédical et psychologique:
formule VI
- pour le personnel auxiliaire d'éducation et social:
formule VII

2.3. Internats, homes d'accueil et homes d'accueil permanents :

- pour le personnel paramédical et psychologique:
formule VI
- pour le personnel auxiliaire d'éducation et social:
formule VII

Établissement (nom) :

Adresse :

Code postal :

Localité :

Téléphone :

Fax :

E-mail :

Nom et prénom du chef d'établissement :

Madame/Monsieur

Pour l'enseignement subventionné

NOM du (de la) président(e) du PO : Madame/Monsieur

Adresse du PO :

Si le directeur de la section fondamentale n'est pas chef d'établissement :

Nom et prénom du directeur de la section fondamentale :

Madame/Monsieur

Adresse(s) autre(s) implantation(s) :

Section fondamentale :

Section secondaire :

Section fondamentale	Section secondaire
Types d'enseignement organisés :	Types d'enseignement organisés :
Personnel paramédical à charge de la CF : oui-non	
Total élèves :	Total élèves :
Maturité I : oui-non	Forme I : oui-non
Maturité II : oui-non	Forme II : oui-non
Maturité III : oui-non	Forme III : oui-non
Maturité IV : oui-non	Forme IV : oui-non
Pédagogies adaptées	
Autisme : oui-non	Autisme : oui-non
Polyhandicap : oui-non	Polyhandicap : oui-non
Aphasie-dysphasie : oui-non	Aphasie-dysphasie : oui-non
Elèves en inclusion : oui-non	
Elèves en intégration : oui-non	

Signature du chef d'établissement,

Formule II. Liste du personnel enseignant

Nom et adresse de l'établissement

Maturités : **M 1** : Niveau des apprentissages préscolaires - **M 2** : Niveau des premiers apprentissages scolaires - **M 3** : Niveau de maîtrise et de développement des acquis.

M 4 : Niveau d'utilisation fonctionnelle des acquis.

Fonctions : **T.C.** Titulaire de classe – **MEI** : Maître d'enseignement individualisé – **MAE** : Maître d'activités éducatives – **MEP** : Maître d'éducation physique

MTM : Maître de travaux manuels

T.D. : **T** : Temporaire – **TP** : Temporaire prioritaire – **D** : Définitif

Nombre de classes maternelles : <input type="text"/> - Nombre de classes primaires : <input type="text"/><input type="text"/>
--

ENSEIGNANTS NOM, PRENOM	Nombre d'élèves	Types	Maturités	Fonction	Titre	T. D.	Adresse et N° de téléphone (facultatif)
Titulaires de classe enseignement maternel							
Titulaires de classe enseignement primaire							
MEI - MAE - MEP - MTM							

Le _____ 2009.
La Direction,

Nom, Prénom et signature.

FORMULE III	GRILLE HORAIRE INDIVIDUELLE	ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ FONDAMENTAL	ANNÉE SCOLAIRE 2009/2010
--------------------	--------------------------------	--	------------------------------------

Établissement :

Adresse :

Téléphone : Adresse Email :

Classe de : élèves
Niveau : Maturité :
Type(s) :

Nom et prénom :

FONCTION : TITRE :

N.B. : Dans la grille des titulaires de classe, INSCRIRE EN ROUGE les périodes assurées par un maître spécial.

De...h à	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

Lu et approuvé,

Le Chef d'établissement.

Enseignement maternel		Enseignement primaire	
Langue française		Religion/Morale	
Initiation mathématique		Langue française	
Eveil		Mathématique	
Education artistique		Eveil : initiation scientifique	
Education psychomotrice		Eveil historique	
Education physique		Eveil géographique	
		Sécurité routière	
		Education artistique	
		Education psychomotrice	
		Education physique	
TOTAL : 28 périodes		TOTAL : 28 périodes	

Établissement :

Formule IV		Grille horaire individuelle				Enseignement secondaire spécialisé			Année scolaire :		
Jours	Heures	Type	Forme	Phase 1		Ph 2	Ph 3	Année étude (F 4)	COURS	Nbre élèves	
				Obs	Sect	Gr prof	Métier				
Lundi	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	9										
	7										
	8										
	9										
Mardi	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
Merc	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
Jeudi	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
Vend	1										
	2										
	3										
	4										
	5										
	6										
	7										
	8										
	9										
Enseignant								Horaire			
NOM :								Nombre d'heures de cours			
Prénom :								Titulariat			
Titre (diplôme) :								Conseil de classe :			
Fonction :								Guidance :			
Situation administrative :								Travail en équipe :			
Visa du chef d'établissement :								Autres :			
								TOTAL :			

Établissement :

Formule V		Grille horaire classe-groupe		Enseignement secondaire spécialisé		Année scolaire :	
Type	Forme	Phase	Secteur – groupe - métier			Si F4, année d'études	

LUNDI		Cours -atelier	Professeur	Local
1	De.....à.....			
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				

MARDI		Cours -atelier	Professeur	Local
1	De.....à.....			
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				

MERCREDI		Cours -atelier	Professeur	Local
1	De.....à.....			
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				

JEUDI		Cours -atelier	Professeur	Local
1	De.....à.....			
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				

VENDREDI		Cours -atelier	Professeur	Local
1	De.....à.....			
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				

FORMULE VI

GRILLE HORAIRE INDIVIDUELLE - ENSEIGNEMENT SPECIALISE : PERSONNEL PARAMEDICAL ET PSYCHOLOGIQUE

ANNEE SCOLAIRE-.....

Cachet de l'établissement

Etablissement :

Adresse :

Téléphone :

Fax :

E Mail :

Nom :

Prénom

Titres

Exerçant la fonction de : Infirmier - Infirmière - Kinésithérapeute - Logopède - Psychologue – Puériculteur - Puéricultrice
(Barrer les mentions inutiles)

Situation administrative : Temporaire – Temporaire prioritaire – Définitif Charge : périodes par semaine.

Indiquer dans la grille les périodes de prestations du membre du personnel. Ne sont comptabilisables que les périodes de soins ou de rééducations.

HEURES des rééducations ou des soins.	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

Pour rappel : A partir d'1/2 charge, l'horaire du membre du personnel paramédical doit comporter 1 à 2 périodes de conseil de classe. Indiquer ces périodes dans la grille.

Visa du chef d'établissement,

FORMULE VII	GRILLE HORAIRE INDIVIDUELLE	Enseignement spécialisé	PERSONNEL AUXILIAIRE D'EDUCATION ET SOCIAL	Année scolaire : 20... - 20...
--------------------	-----------------------------	-------------------------	---	--------------------------------

Établissement: Téléphone: / Fax: /
 Adresse: E-mail:@
 Niveau: Types accueillis:

Nom, prénom: Date de naissance: / /
 Épouse (pour les femmes mariées): Titre(s) (diplôme, établissement, année):
 Adresse(facultative): Situation administrative: T - TP - D - depuis le
 ACS – autre (à préciser)

FONCTION:
 Charge complète - incomplète (..... h / sem)

Heures	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI

Pour les prestations en **externat**, indiquer les heures des cours, les heures des surveillances, les heures d'études et/ou de remplacement fixées à l'horaire, l'heure de table, ...

Pour les prestations en **internat**, bien séparer les prestations de jour de celles de nuit (entre le coucher et le lever **des enfants**).
 (pour l'internat, toute autre grille comportant les mêmes données conviendra également).

Signature du membre du personnel,

Lu et approuvé par le chef d'établissement,